

الرقم : 050	الموضوع : دور المرأة في التنمية المستدامة		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
البلد : تونس	موقع الواب :	المصدر : Le renouveau	
العدد و [ص] :	التاريخ : 31 - 10 - 2010		

DANS LA DÉCLARATION FINALE

L'autonomisation de la femme, condition essentielle pour consolider les fondements du développement durable

● Appel à l'adoption de l'approche du genre social et à la diffusion de la culture des droits de l'Homme et de la citoyenneté

● Renforcer la représentation de la femme dans tous les postes de décision

● Renforcer le processus de réforme législative dans les pays arabes en vue de combler le fossé qui existe entre les textes et la pratique

● Hommage à la proposition de Cheïkha Fatma Bint M'barek relative à la création d'une commission permanente de la jeunesse arabe au sein de l'OFA

● Approbation de la proposition de Mme Suzane Moubarak relative à l'institution d'une journée arabe de la jeunesse qui sera célébrée le 7 juillet de chaque année

Le 3^{ème} Congrès de l'Organisation de la femme arabe (OFA), réuni à Tunis, du 28 au 30 octobre, sur le thème: «*La femme arabe, partenaire essentiel du processus de développement durable*», a été couronné par la publication d'une déclaration finale.

Cette déclaration passe en revue les principaux axes des travaux de ce congrès, mettant, notamment, l'accent sur l'importance de l'allocution prononcée par Mme Leïla Ben Ali, épouse du Président de la République et présidente de l'Organisation, à l'ouverture du Congrès, allocution dans laquelle elle a, notamment, souligné la nécessité de promouvoir davantage les conditions de la femme arabe, sur la base d'une approche cohérente fondée sur la corrélation étroite entre les droits civils et politiques, d'une part, et les droits sociaux et économiques, d'autre part.

La déclaration souligne en particulier que l'affirmation par l'épouse du Président de la République que l'affranchissement de la trilogie de la peur, de la pauvreté et de la discrimination constitue une base fondamentale du développement durable.

La déclaration relève, également, l'affirmation par Mme Leïla Ben Ali de la foi en l'importance du rôle de l'OFA et de la société civile dans la consécration de l'idée qu'il ne peut y avoir de développement durable en l'absence de la participation de la femme.

La déclaration finale met, également, l'accent sur les allocutions des Premières Dames et des présidentes des délégations des pays arabes participant au congrès, allocutions dans lesquelles elles ont notamment souligné que, malgré l'importance des acquis déjà accomplis, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour permettre à la femme arabe d'assumer le rôle qui lui revient dans la société.

La déclaration finale met, par ailleurs, en valeur les principaux résultats auxquels ont abouti les sept séances scientifiques et la table ronde organisées dans le cadre des travaux du Congrès.

Ces séances et cette table ronde ont porté sur les différentes problématiques se rapportant à la relation entre la femme et le développement durable dans ses dimensions sociales, économiques, politiques, environnementales et sanitaires dans l'objectif de concevoir une vision d'avenir et de conforter la participation de la femme arabe au processus du développement durable.

Les participantes au Congrès saluent, dans cette déclaration finale, les multiples acquis et réalisations

accomplis en faveur de la femme arabe dans tous les domaines, en particulier dans les secteurs de l'enseignement et de l'emploi ainsi qu'au niveau de la participation à la vie publique.

La déclaration finale évoque, également, les obstacles qui entravent la participation de la femme arabe à l'impulsion du processus du développement durable.

La déclaration finale met, d'autre part, l'accent sur le caractère spécifique et difficile de l'étape que traverse l'humanité actuellement, en raison des multiples changements et défis liés à la mondialisation, à la révolution technologique et à la crise financière et économique mondiale, autant de facteurs qui ont un impact sur les sociétés arabes et qui rendent inéluctable le choix du développement durable, pour préserver les grands équilibres de la société, dans un monde en constante mutation.

Les participantes au congrès soulignent, dans cette déclaration, que l'autonomisation de la femme est une condition essentielle pour consolider les fondements du développement durable dans les pays arabes, relevant le rôle central qu'occupe l'Etat dans la promotion des conditions de la femme ainsi que la nécessité d'asseoir des partenariats agissants et une coopération positive entre l'Etat, la société civile et le secteur privé.

Les débats riches et fructueux qui ont marqué les travaux et les séances scientifiques du Congrès ont abouti aux recommandations suivantes:

- Adopter l'approche du genre social (les besoins de la femme) dans les stratégies, les budgets et les programmes de développement dans les pays arabes.

- Œuvrer à diffuser la culture des droits de l'Homme et de la citoyenneté, de manière à garantir l'égalité entre la femme et l'homme et à faire face à toutes formes d'extrémisme et de fanatisme

- Renforcer le processus de réforme législative dans les pays arabes en vue de combler le fossé qui existe entre les textes et la pratique, de manière à préserver les droits de la femme dans la vie publique et privée et à promouvoir son rôle en tant que partenaire économique, social et politique agissant.

- Réaffirmer le droit de la femme à un développement sanitaire qui tienne compte de ses spécificités et de ses besoins et mettre en place tous les services d'appui nécessaires à cet effet.

- Réaffirmer l'importance de la participation

de la femme arabe à la consécration de la culture environnementale et du développement durable.

- Créer un prix récompensant l'association féminine la plus active dans le domaine de la protection de l'environnement, en concrétisation de l'initiative de M^{me} Leïla Ben Ali, épouse du Président de la République présentée dans son allocution d'ouverture.

- Créer un forum permanent des femmes artisanes arabes et renforcer le réseautage entre les entreprises et les compétences féminines, de manière à favoriser la commercialisation des produits fabriqués par les femmes.

- Réaffirmer la nécessité de renforcer la représentation de la femme dans tous les postes de décision relatifs à l'instauration de la paix et à la lutte contre les conflits armés.

La déclaration finale met en garde contre les répercussions négatives de l'occupation israélienne des territoires palestiniens, syriens et libanais et son impact sur le processus de développement en général et sur la femme en particulier, qui est la première victime des conflits, des guerres et de la violence.

Le Congrès de l'OFA appelle, par ailleurs, à tirer le meilleur profit des compétences dont dispose la femme arabe et dynamiser son rôle dans l'impulsion du processus du développement durable sur la base de la justice et de l'égalité.

Au regard de la réussite enregistrée par la séance spéciale sur la jeunesse arabe, réunie hier dans le cadre des travaux du Congrès, et compte tenu de la vision moderniste qui s'est dégagée au cours de cette séance concernant la conception des jeunes du rôle de la femme et de sa contribution au progrès de la société, les Premières Dames dans les pays arabes ont salué la proposition de Cheikha Fatma Bint M'barek, relative à la création d'une commission permanente de la jeunesse arabe au sein de l'OFA, en vue d'associer davantage les jeunes du monde arabe à l'étude et à la réflexion concernant les questions actuelles et futures qui préoccupent la nation arabe.

Les participantes au Congrès ont, également, approuvé la proposition de M^{me} Suzanne Moubarak, relative à l'institution d'une journée arabe de la jeunesse qui sera célébrée le 7 juillet de chaque année.

Cette journée offrira la meilleure opportunité de rester à l'écoute des préoccupations et des attentes des jeunes concernant les questions et les défis qui se posent au monde arabe. (TAP)